

# Votre actualité mensuelle

*Européenne, nationale et locale*



## **EGALIM II ET LES CLAUSES DE RENÉGOCIATION DE PRIX**

La loi Egalim II entrée en vigueur au printemps dernier aborde les modalités de négociation des contrats conclus entre le producteur et son premier acheteur.

**Grâce au positionnement de la filière viticole, la clause de révision automatique des prix est rendue facultative pour les vins de Provence.**

## **RÈGLEMENT S.U.R. - LA FILIÈRE SE MOBILISE**

Il prévoit l'interdiction des traitements aux produits phytopharmaceutiques dans les zones sensibles. **A l'état de projet, le texte apporte une définition des zones sensibles encore trop large, ce qui impacterait environ 38% de nos parcelles plantées.** La filière demande des solutions concrètes moins contraignantes pour la viticulture AOC.

## **IRLANDE - RENFORCEMENT DE L'ÉTIQUETAGE SANITAIRE**

Dès 2026, l'Irlande prévoit de nouvelles informations sanitaires à apposer sur tous les produits alcoolisés, commercialisés sur son marché :

- **"Boire de l'alcool provoque une maladie du foie"**
- **"Il existe un lien direct entre l'alcool et les cancers mortels"**
- **Symbole de santé - grossesse**

## **PLFSS 2024 - ABANDON DU PROJET DE TAXATION**

Face au projet d'augmenter de 10% les droits d'accises sur le vin, une contestation s'est organisée dans les régions viticoles. **Le gouvernement n'augmentera pas les taxes sur les boissons alcoolisées.**

## **RÉFORME ÉTIQUETAGE : INGRÉDIENTS & DÉCLARATION NUTRITIONNELLE**

**A compter du 8 décembre 2024, l'ensemble des vins produits et mis sur le marché européen seront soumis à l'étiquetage des ingrédients et de la déclaration nutritionnelle.**

## **INDICES FERMAGES 2024**

Les indices pour les fermages utilisés pour établir les baux ruraux dans le département du Var viennent d'être publiés. **Pour les consulter, cliquez [ici](#).**

## **RÉFORME DES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES**

À l'origine, elle visait à transférer la gestion des cahiers des charges à l'office des marques européen (EUIPO), mettant ainsi en péril la protection des IG du secteur viticole. **Grâce à une forte mobilisation de la filière, la réforme garantit le maintien des spécificités du secteur et la possibilité de géo-bloquer les sites web utilisant abusivement des IG.** Elle définit enfin clairement les compétences des États membres et des institutions européennes concernant la gestion des IG et des cahiers des IG et de

## **GLYPHOSATE : RENOUVELLEMENT DE L'APPROBATION POUR 10 ANS**

**La Commission européenne renouvelle l'approbation du glyphosate pour 10 ans (jusqu'au 16 décembre 2033).** Dans le cadre de l'évaluation de la substance, le comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) a confirmé que le glyphosate ne répondait pas aux critères pour être classé comme substance CMR.

## **CALENDRIER**

15/01/2024 : Rencontre Technique - Conséquences du réchauffement climatique

22/02/2024 : Rencontre Juridique - Réforme étiquetage

### **Vos contacts :**

Anaïs HUYSMANS - a.huysmans@odg-cotesdeprovence.com  
Sarah BREFFY - s.breffy@odg-cotesdeprovence.com